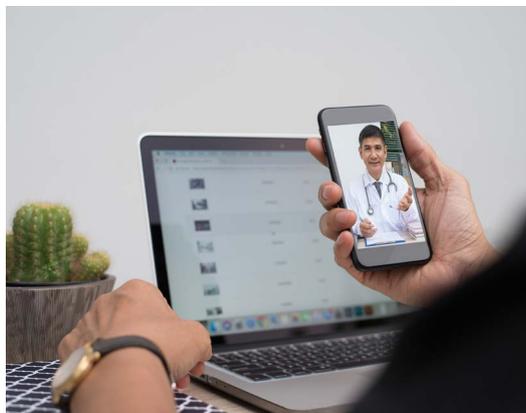


Communication RH

Régime Frais de santé : service de téléconsultation médicale du Gan

Vous bénéficiez d'un régime Frais de santé qui est souscrit auprès de l'assureur Gan.

Un service de téléconsultation médicale est inclus dans le contrat. Ce service « Médecin direct » donne la priorité à votre santé 24h/24, 7j/7 en tout anonymat et en toute confidentialité.



 **médecinDirect**

Comment accéder au service ?

Depuis votre espace assuré Génération, accédez en ligne au service de téléconsultation médicale avec près de 10 spécialités proposées (cardiologie, dermatologie, gynécologie, ORL, neurologie, psychiatrie, sexologue, médecin du sport...).

Vous avez un problème de santé de médecine générale et n'arrivez pas à joindre votre médecin traitant ?

- Avec les professionnels de santé MédecinDirect, vous obtenez une **réponse en quelques minutes*** que vous soyez à votre domicile, en déplacement professionnel, en vacances, en France ou à l'étranger

Après avoir envoyé par écrit votre demande, bénéficiez d'une consultation par écrit, visio ou encore téléphone.

Comment ça marche ?

- **Connectez vous a votre espace personnel Génération**
- **Accédez aux rubriques « Services santé » puis « Téléconsultation »**
- **Cliquez sur le lien pour consulter le flyer**
Vous trouverez le détail de fonctionnement du service et le code d'accès (code unique annuel propre à votre employeur) à utiliser sur le site medecindirect.fr lors de la création de votre compte.



* En 2018, le temps de réponse observé va de 3 min à 24h selon le trafic sur le site et le type de question
** Si besoin, joignez une pièce jointe

1 - Confidentiel